Nations Unies

S/PV.7273



Conseil de sécurité

Provisoire

Soixante-neuvième année

7273e séance

Mardi 30 septembre 2014, à 10 heures
New York

Président :	Mme Power	(États-Unis d'Amérique)
Membres :	Argentine	M. Oyarzábal
	Australie	M. Quinlan
	Chili	M. Barros Melet
	Chine	M. Wang Min
	Fédération de Russie	M. Churkin
	France	M. Delattre
	Jordanie	Mme Kawar
	Lituanie	Mme Jakubonė
	Luxembourg	Mme Lucas
	Nigéria	M. Laro
	République de Corée	M. Oh Joon
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	Sir Mark Lyall Grant
	Rwanda	M. Nduhungirehe
	Tchad	M. Cherif

Ordre du jour

La situation au Moyen-Orient

Rapport du Secrétaire général sur l'application des résolutions 2139 (2014) et 2165 (2014) du Conseil de sécurité (S/2014/696)

14-55216 (F)





La séance est ouverte à 10 heures.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation au Moyen Orient

Rapport du Secrétaire général sur l'application des résolutions 2139 (2014) et 2165 (2014) du Conseil de sécurité (S/2014/696)

La Présidente (*parle en anglais*) : Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil de sécurité, j'invite Mme Valerie Amos, Secrétaire générale adjointe aux affaires humanitaires et Coordonnatrice des secours d'urgence, à participer à la présente séance.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

J'appelle l'attention des membres du Conseil sur le document S/2014/696, qui contient le rapport du Secrétaire général sur l'application des résolutions 2139 (2014) et 2165 (2014) du Conseil de sécurité.

Je donne maintenant la parole à Mme Valerie Amos.

Mme Amos (*parle en anglais*) : Sept mois se sont écoulés depuis l'adoption de la résolution 2139 (2014), et deux mois depuis celle de la résolution 2165 (2014) sur la situation humanitaire en Syrie. Ces résolutions ont pour but de mettre un terme à la violence et aux violations du droit international des droits de l'homme et du droit international humanitaire qui se poursuivent sans merci contre le peuple syrien. Elles visent également à améliorer l'accès à tous ceux qui sont dans le besoin. Mais la violence continue sans relâche dans toute la Syrie, y compris dans des régions qui n'étaient pas auparavant aussi touchées, et la population est soumise au quotidien à de nouveaux déplacements et à de nouvelles privations.

Ces dernières semaines, l'attention internationale s'est concentrée sur la nécessité de porter un coup d'arrêt à la progression de l'État islamique d'Iraq et du Levant (EIIL) en Syrie et en Iraq. L'EIIL est accusé de décapitations, de massacres, et de réduire des femmes et des filles en esclavage sexuel dans les zones qu'il contrôle. Des informations extrêmement inquiétantes signalent que des enfants sont enrôlés dans les rangs de l'EIIL. Ces deux dernières semaines, les forces de l'EIIL ont avancé dans le nord d'Alep et, en à peine quelques jours, plus de 160 000 personnes – essentiellement des femmes et des enfants – ont fui vers la Turquie. Ils étaient si terrifiés que beaucoup d'entre eux ont traversé des terrains fortement minés pour chercher refuge. Il est possible que des dizaines de milliers d'autres personnes soient forcées de quitter la Syrie si les forces de l'EIIL continuent de gagner du terrain.

Les autres parties au conflit continuent elles aussi de montrer le plus grand mépris pour le droit international humanitaire et le droit international des droits de l'homme. La violence, notamment le recours aux barils explosifs, aux attentats à la voiture piégée et aux tirs de mortier, provoque toujours morts et blessés parmi les civils. Toutes les parties continuent de tirer aveuglément sur les zones peuplées, les marchés et les boulangeries. Meurtres, exécutions, actes de torture, prises d'otages et autres violations du droit international se poursuivent dans l'impunité totale.

Le Gouvernement a poursuivi ses frappes aériennes, en larguant notamment des barils d'explosifs. Le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme a été informé que des dizaines de civils avaient été tués à Alep au cours de ces attaques, dont des femmes et des enfants. Les forces gouvernementales ont également continué à pilonner lourdement le quartier de Joubar à Damas, ce qui aurait entraîné la mort de civils. Dans son dernier rapport, la Commission d'enquête internationale indépendante sur la République arabe syrienne constate que les civils et les infrastructures civiles sont systématiquement pris pour cible. Neuf installations médicales auraient été attaquées pendant le seul mois d'août, dont trois à l'aide de barils d'explosifs.

Les groupes d'opposition armés ont tiré sur des territoires contrôlés par le Gouvernement. Le pilonnage intense de la zone résidentielle et commerciale d'Al-Khalideah, à Alep, au début de septembre, a causé la mort de huit civils, dont des femmes et des enfants. Il y a neuf jours, des obus de mortier tirés des zones contrôlées par le Gouvernement ont atterri près de deux écoles et d'un terrain de jeu. Quatre personnes ont été tuées et 33 blessées.

J'ai déjà, par le passé, exposé devant le Conseil les conséquences dévastatrices que cet engrenage de violence et de destruction a sur le peuple syrien. Ceux qui le peuvent s'enfuient. Plus de 3 millions de Syriens se sont déclarés réfugiés dans les pays voisins. Le nombre de ceux qui sont partis est bien plus élevé que cela. Le Liban, la Jordanie et la Turquie accueillent des

millions de réfugiés et de personnes déplacées, ce qui met à rude épreuve les ressources de leurs populations et leur économie nationale.

Ceux qui ne peuvent pas s'enfuir restent. Toute la population subit le contrecoup de la perte d'infrastructures essentielles et de la dégradation des services de base. Des millions de personnes manquent de nourriture et de médicaments, et près de 3 millions d'enfants ne sont pas scolarisés. Sur le territoire syrien, 11 millions de personnes vulnérables, dont 6,4 millions de déplacées, ont besoin d'une aide humanitaire d'urgence. Nombreux sont ceux qui ont été déplacés plusieurs fois. Il reste extrêmement difficile d'accéder régulièrement aux quelque 4,7 millions de personnes que l'on peine à atteindre depuis des mois, voire des années, pour leur porter l'assistance la plus fondamentale. En outre, 241 000 personnes supplémentaires subissent actuellement un siège délibéré, principalement des forces gouvernementales, et se voient refuser une assistance. Chaque mois qui passe, le nombre de personnes privées de leurs droits fondamentaux augmente.

L'intensité des combats et la fluctuation des lignes de front continuent de rendre l'acheminement de l'aide difficile et dangereux. Les parties au conflit persistent à faire obstacle à l'accès constant aux populations dont ont besoin les organisations humanitaires. Près de 600 000 personnes, dans les deux gouvernorats de Deir ez-Zor et de Raqqah, n'ont pas pu être atteintes par le Programme alimentaire mondial (PAM) le mois dernier en raison de la poursuite de la violence et de la présence de groupes armés. C'est le troisième mois consécutif que le PAM se trouve dans l'impossibilité d'accéder aux personnes dans le besoin, à Deir ez-Zor.

Les parties au conflit continuent d'entraver l'acheminement de l'aide vers les zones qu'elles ne contrôlent pas. C'est le cas notamment des groupes d'opposition armés présents dans le gouvernorat d'Alep, qui se sont opposés à l'acheminement de l'aide vers les zones contrôlées par l'EIIL.

Le Gouvernement continue de se servir des procédures administratives pour faire obstacle à une fourniture rapide et continue de l'aide. Même si l'on ne peut que se réjouir des changements introduits par le Gouvernement en ce qui concerne les plans de chargement et les importations en provenance des points d'entrée officiels, les processus de livraison dans les zones difficiles d'accès demeurent beaucoup trop complexes et la centralisation des processus d'autorisation des livraisons continue d'entraver nos opérations, tout comme le fait qu'il faut négocier les itinéraires de livraison une fois que cette autorisation a été reçue.

Les travailleurs humanitaires, qui essaient d'apporter une aide vitale à la population, sont toujours confrontés à de graves dangers. David Haines a été le soixante-troisième agent humanitaire tué depuis le début de la guerre. Malgré ces dangers, l'ONU et ses partenaires continuent d'aider des millions de personnes dans le besoin. Le mois dernier, le Programme alimentaire mondial et ses partenaires ont fourni une aide alimentaire à plus de 4,1 millions de personnes. Grâce à l'UNICEF et ses partenaires, 16,5 millions de personnes au total ont eu accès à l'eau potable. Plus de 400 000 personnes ont reçu des articles de première nécessité.

Avec le concours des Gouvernements turc et jordanien, la mise en œuvre de la résolution 2165 (2014) nous a permis de fournir une aide alimentaire à 144 500 personnes, un appui sanitaire à 151 000 personnes et d'autres formes d'assistance de base à 315 000 personnes dans le cadre des opérations transfrontières supplémentaires, qui viennent ainsi compléter les activités des organisations non gouvernementales qui opèrent depuis plusieurs années dans les zones situées de part et d'autre de la frontière qui ne sont pas contrôlées par le Gouvernement syrien. L'ouverture, aujourd'hui, du point de passage de Nousseibin-Qamichli va permettre de fournir une aide à 225 000 personnes supplémentaires.

La communauté humanitaire a élaboré un plan intégré, qui concerne initialement quatre gouvernorats – Deraa, Quneitra, Alep et Edleb – et qui permet de couvrir les besoins alimentaires, sanitaires, en hébergement, en eau et en matière d'assainissement et de coordonner les activités de tous les acteurs humanitaires – organismes des Nations Unies et organisations non gouvernementales. Notre objectif reste d'atteindre le plus grand nombre possible de personnes par les voies les plus directes et les plus efficaces, à travers les lignes de conflit, à travers les frontières ou au moyen des livraisons régulières d'aide. Une telle démarche garantit la complémentarité des efforts et s'appuie sur les opérations en cours. Même si les progrès ont été modestes, il est indispensable de continuer à faire pression sur toutes les parties pour s'assurer qu'elles respectent et mettent en œuvre les résolutions 2139 (2014) et 2165 (2014).

Nous avons également besoin de l'appui financier des Membres. Je me félicite des annonces de contributions de plus d'un milliard de dollars faites la semaine dernière en faveur de nos interventions en Syrie et dans les pays voisins, au moment où l'ONU et ses partenaires ont déjà été forcés de revoir à la baisse l'aide vitale qui est fournie. Si le Programme alimentaire mondial n'obtient pas de fonds supplémentaires, il sera contraint de mettre fin à toutes ses opérations d'ici deux mois. Les rations ont déjà été réduites pour continuer de servir autant de personnes que possible. L'hiver approche à grands pas et des fournitures vitales sont nécessaires pour protéger les populations du froid. Les pays voisins ont, eux aussi, besoin d'une aide d'urgence pour pouvoir continuer à fournir un abri à des millions de réfugiés.

Mais plus que tout, la violence qui a déjà fait plus de 190 000 morts doit cesser.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je remercie Mme Amos de son exposé.

Avant d'inviter les membres du Conseil à poursuivre le débat sur la question dans le cadre de consultations, étant donné qu'il s'agit de la dernière séance du Conseil prévue pour le mois de septembre 2014, je voudrais, au nom de la délégation des États-Unis, remercier sincèrement tous les membres du Conseil, en particulier mes collègues les Représentants permanents et leurs équipes respectives, ainsi que le secrétariat du Conseil, pour tout l'appui qu'ils nous ont apporté.

Ce fut un mois très chargé, au cours duquel nous avons pu dégager un consensus sur plusieurs questions importantes qui relèvent de notre mandat. Nous n'aurions pas pu le faire seuls ou sans le zèle, l'appui et le concours précieux de chaque délégation et des représentants du Secrétariat, ainsi que de tous les membres du personnel des services de conférence compétents.

Alors que s'achève notre présidence, je sais que je m'exprime au nom de tous les membres du Conseil en souhaitant bonne chance à la délégation argentine pour le mois d'octobre.

La séance est levée à 10 h 15.